

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE d'AUVERS-SUR-OISE  
95430

COMPTE-RENDU  
DE LA SÉANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021  
(N°4 - 2021)

**Étaient présents** : Isabelle MÉZIÈRES, Marc LE BOURGEOIS, Sabina COLIN, Jean-Pierre OBERTI, Martine ROVIRA, Michel RAYROLE, Dorothea OBERTI, Christophe MÉZIÈRES, Cécile HEBERT-JACQUET, Eric COLIN, Isabelle MOUSSERON, Abel LEMBA DIYANGI, Christophe TOROSSIAN, Juliette DUMEIGE-KERBRAT, Florent BEAULIEU, Samuel AISSAOUI, Lucile WATTEAU, Vincent NOLIN, Amélie FOURCROY, Pascal CANTIN, Axelle LEGRAND, Ludovic RABIER, Colette BRUNELIÈRE, Alain ZIMMERMANN, Catherine ESTIVAL, Jean-Pierre BEQUET, Marie-Agnès GILLARD, formant les membres en exercice.

**Absents excusés** : Amélie DORISON, absente excusée ayant donné pouvoir à Martine ROVIRA

**Absent (sans pouvoir)** : Gabrielle GIRAUX

**Secrétaire de séance** : Amélie FOURCROY

Madame Isabelle Mézières ouvre la séance et remercie les élus présents.

Les débats seront diffusés en direct par retransmission en vidéo sur la nouvelle page Facebook de la Mairie d'Auvers-sur-Oise.

Madame le Maire désigne Madame Amélie FOURCROY en qualité de secrétaire de séance.

Madame Amélie FOURCROY fait l'appel nominal. Le quorum est réuni.

**Le procès-verbal N°3 du 17 juin 2021 est adopté à l'unanimité.**

**Le Conseil Municipal PREND ACTE des décisions prises en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Les différents points inscrits à l'ordre du jour sont étudiés et sont les suivants :

1. Démission de Monsieur Patrice FERRER et installation de Monsieur Jean-Pierre BRIHAT
2. Démission de Madame Dominique JACOB et installation de Madame Marie-Agnès GILLARD
3. Modification du tableau du Conseil municipal au 30 septembre 2021
4. Modification et désignation des membres à la Commission Finances
5. Modification et élection des membres à la Commission d'Appel d'Offres
6. Classement sonore ferroviaire
7. Nouvelle nomenclature comptable – Passage à la M57

**1) DEMISSION DE MONSIEUR PATRICE FERRER ET INSTALLATION DE MONSIEUR JEAN-PIERRE BEQUET. (Délibération 2021-028)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R 2121-2 et R 2121-4,

VU le Code électoral, et notamment son article L.270,

VU la démission de Monsieur Patrice FERRER de ses fonctions de conseiller Municipal, en date du 29 juillet 2021.

VU le courrier en date du 29 juillet 2021 transmis en préfecture afin de notifier la démission de Monsieur Patrice FERRER.

VU le courrier en date du 20 septembre 2021, par lequel monsieur Fabrice KIBLER, suivant sur la liste « AUVERS AUTREMENT », a également donné sa démission,

VU le courrier en date du 23 septembre 2021 de Monsieur Jean-Pierre BRIHAT, candidat suivant de la liste « AUVERS AUTREMENT », dans lequel il a également fait part de sa volonté de ne pas siéger au Conseil Municipal.

VU le courriel en date du 28 septembre 2021, par lequel madame Nolwenn CLARK, candidate suivante de la liste « AUVERS AUTREMENT », a fait part à son tour de sa volonté de ne pas siéger au Conseil Municipal.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, « *le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

**CONSIDERANT** que Monsieur Jean-Pierre BEQUET, candidat suivant de la liste « AUVERS AUTREMENT », a été sollicité pour remplacer le poste vacant au sein du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** de la démission de Monsieur Patrice FERRER de ses fonctions de Conseiller Municipal.
- **PREND ACTE** de l'installation au sein du Conseil Municipal de Monsieur Jean-Pierre BEQUET, candidat suivant de la liste « AUVERS AUTREMENT », en tant que Conseiller municipal.

## **2) DEMISSION DE MADAME DOMINIQUE JACOB ET INSTALLATION DE MADAME MARIE-AGNES GILLARD. (Délibération 2021-029)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles R 2121-2 et R 2121-4.

VU le Code électoral, et notamment son article L.270,

VU la démission de Madame Dominique JACOB de ses fonctions de conseillère Municipale, en date du 11 septembre 2021.

VU le courrier en date du 14 septembre 2021 transmis en préfecture afin de notifier la démission de Madame Dominique JACOB.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, « *le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.* »

**CONSIDERANT** que Madame Marie-Agnès GILLARD, candidate suivante de la liste « AUVERS AUTREMENT », a été sollicitée pour remplacer le poste vacant au sein du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise, à l'unanimité,**

- **PREND ACTE** de la démission de Madame Dominique JACOB de ses fonctions de Conseillère Municipale.
- **PREND ACTE** de l'installation au sein du Conseil Municipal de Madame Marie-Agnès GILLARD, candidate suivante de la liste « AUVERS AUTREMENT », en tant que Conseillère municipale.

## **3) MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL AU 30 SEPTEMBRE 2021 (délibération 2021-030)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-4,

VU le Code électoral, et notamment son article L.270,

VU la démission de Monsieur Patrice FERRER, Conseiller Municipal.

VU l'installation de Monsieur Jean-Pierre BEQUET, Conseiller Municipal.

VU la démission de Madame Dominique JACOB, Conseillère Municipale.

VU l'installation de Madame Marie-Agnès GILLARD, Conseillère Municipale.

**CONSIDERANT** ainsi qu'il convient de modifier le tableau du Conseil Municipal à compter du 30 septembre 2021.

Conformément à l'article L2121-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé de la manière suivante :

1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise, à l'unanimité**

- **PREND ACTE** du nouveau tableau du Conseil Municipal modifié le 30 septembre 2021 et annexé à la présente délibération.

Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	Mme	MEZIERES Isabelle	09/11/1966	15/03/2020	1 974
Premier adjoint	M.	LE BOURGEOIS Marc	21/10/1962	15/03/2020	1 974
Deuxième adjoint	Mme	COLIN Sabina	28/08/1967	15/03/2020	1 974
Troisième adjoint	M.	OBERTI Jean-Pierre	06/11/1957	15/03/2020	1 974
Quatrième adjoint	Mme	ROVIRA Martine	24/06/1960	15/03/2020	1 974
Cinquième adjoint	M.	RAYROLE Michel	25/12/1958	15/03/2020	1 974
Sixième adjoint	Mme	OBERTI <del>Dorothea</del>	28/04/1962	19/12/2020	1 974
Septième adjoint	M.	MEZIERES Christophe	06/03/1965	19/12/2020	1 974
Huitième adjoint	Mme	HEBERT-JACQUET Cécile	30/12/1958	15/03/2020	1974
Conseillère municipale	Mme	MOUSSERON Isabelle	17/04/1963	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	CANTIN Pascal	02/02/1964	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	COLIN Eric	27/12/1964	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	BEAULIEU Florent	13/05/1968	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	LEMBA DIYANGI Abel	05/08/1968	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	TROSSIAN Christophe	01/09/1969	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	AISSAOUI Samuel	12/02/1971	15/03/2020	1 974
Conseiller municipal	M.	NOLIN Vincent	16/07/1977	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	DUMEIGE-KERBRAT Juliette	13/05/1980	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	GIRAUX Gabrielle	24/08/1985	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	DORISON Amélie	28/06/1986	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	LEGRAND Axelle	19/07/1986	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	FOURCROY Amélie	04/04/2000	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	WATTEAU Lucile	04/08/2000	15/03/2020	1 974
Conseillère municipale	Mme	BRUNELIERE Colette	08/10/1940	19/12/2020	1974
Conseiller municipal	M.	RABIER Ludovic	05/09/1973	19/12/2020	1974
Conseiller municipal	M.	ZIMMERMANN Alain	29/02/1956	15/03/2020	724
Conseillère municipale	Mme	ESTIVAL Catherine	15/10/1953	15/03/2020	724
Conseiller municipal	M.	BEQUET Jean-Pierre	01/09/1948	30/09/2021	724
Conseillère municipale	Mme	GILLARD Marie-Agnès	26/07/1966	30/09/2021	724

#### 4) MODIFICATION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES A LA COMMISSION DES FINANCES (délibération 2021-031)

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2020/027 du Conseil Municipal du 25 juin 2020 portant désignation des membres de la Commission des Finances.

**VU** la délibération n°2020/073 du conseil municipal du 19 décembre 2020 portant modification des membres de la Commission des Finances

**VU** la démission de Monsieur Patrice FERRER, Conseiller Municipal et délégué aux Finances, en date du 29 juillet 2021.

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Patrice FERRER a été élu membre de la Commission des Finances.

**CONSIDÉRANT** qu'il convient de désigner un nouveau membre à la Commission des Finances.

**CONSIDÉRANT** que la liste « AUVERS AUTREMENT » propose de désigner Monsieur Jean-Pierre BEQUET

Le vote se fera à main levée.

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **MODIFIE** un membre à la Commission des Finances suite à la démission de Monsieur Patrice FERRER de ses fonctions de Conseiller Municipal,

#### **5) MODIFICATION ET ÉLECTION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (Délibération 2021-032)**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande publique,

VU les articles L.1411-1 et L.1411-2 du CGCT,

VU l'article L.2121-22 du CGCT,

VU la délibération n°2020/028 du Conseil Municipal du 25 juin 2020 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

VU la délibération n°2020/074 du Conseil Municipal du 19 décembre 2021 portant modification des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

VU la démission de Monsieur Patrice FERRER, Conseiller Municipal, en date du 29 juillet 2021.

**CONSIDÉRANT** que Monsieur Patrice FERRER a été élu membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres.

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'élire un nouveau membre à la Commission d'Appel d'Offres.

**CONSIDÉRANT** la précédente composition de la Commission d'Appel d'Offres :

Elus titulaires :

- Jean-Pierre OBERTI
- Marc LE BOURGEOIS
- Cécile HÉBERT-JACQUET
- Martine ROVIRA
- Patrice FERRER

Elus suppléants :

- Florent BEAULIEU
- Abel LEMBA DIYANGI
- Dorothea OBERTI
- Christophe MÉZIÈRES
- Catherine ESTIVAL

**CONSIDÉRANT** que Madame le Maire propose de procéder à l'élection d'un membre à la Commission d'Appel d'Offres.

Liste des candidats :

Elu titulaire : Catherine ESTIVAL

Elu Suppléant : Marie-Agnès GILLARD

Le Conseil Municipal effectue un vote à main levée.

Il est rappelé que Madame Isabelle Mézières, Maire d'Auvers-sur-Oise est présidente de la CAO.

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **MODIFIE** un membre à la Commission d'Appel d'Offres suite à la démission de Monsieur Patrice FERRER de sa fonction de conseiller municipal,
- **ELIT** Madame Catherine ESTIVAL, membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offres, à compter du 30 septembre 2021.
- **ELIT** Madame Marie-Agnès GILLARD, membre suppléante de la Commission d'Appel d'Offres, en lieu et place de Madame Catherine ESTIVAL, à compter du 30 septembre 2021.
- **FIXE** la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à 5 membres titulaires et 5 membres suppléants. Les membres sont les suivants à compter du 30 septembre 2021 :

Présidente de la CAO : Isabelle Mézières, Maire d'Auvers-sur-Oise.

Elus titulaires :

- Jean-Pierre OBERTI
- Marc LE BOURGEOIS
- Cécile HÉBERT-JACQUET
- Martine ROVIRA
- Catherine ESTIVAL

Elus suppléants :

- Florent BEAULIEU
- Abel LEMBA DIYANGI
- Dorothéa OBERTI
- Christophe MÉZIÈRES
- Marie-Agnès GILLARD

**6) REVISION DU CLASSEMENT SONORE FERROVIAIRE (Délibération 2021-033)**

**Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 571-10, et R. 571-32 à R. 571-43 ;

**Vu** le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L. 111-11, L. 111-11-1 et L. 111-11-2, R. 111-4-1, R. 111-23-1 à R. 111-23-3 ;

**Vu** le code de l'urbanisme et notamment ses articles R. 151-53 et R. 153-18 ;

**Vu** l'arrêté du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit modifié par l'arrêté du 23 juillet 2013 ;

**Vu** l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements de santé ;

**Vu** l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les hôtels ;

**Vu** l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du ... portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres de la commune de ... ;

**Vu** le recensement des infrastructures devant faire l'objet d'un classement sonore ou d'une actualisation de leur classement sonore effectué par SNCF Réseau, RATP et la Société du Grand Paris sur leurs réseaux et réalisé pour le compte du Préfet, ainsi que la proposition de classement sonore à leur appliquer ;

**Considérant** que le classement sonore des infrastructures ferroviaires du Val-d'Oise a lieu d'être actualisé compte tenu des évolutions structurelles du réseau, des évolutions du trafic l'empruntant, des évolutions dans les perspectives de développement du trafic projeté et du développement urbain autour de ces infrastructures;

**Considérant** la proposition d'arrêté de classement sonore ferroviaire révisé par Monsieur le préfet de département soumis pour consultation des communes du 01/04/2021 au 30/06/2021

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise**, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de révision du classement sonore ferroviaire proposé le 1<sup>er</sup> avril 2021.
- **DECIDE** que la présente délibération sera adressée à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

**7) NOUVELLE NOMENCLATURE COMPTABLE – PASSAGE À LA M 57 (Délibération 2021-034)**

**VU** le Code Générale des Collectivités Territoriales

**VU** la Loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE)

**VU** le Décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015,

**CONSIDERANT** que dans le cadre de la généralisation au 1<sup>er</sup> janvier 2024 du Compte Financier Unique impliquant l'obligation de changer de nomenclature comptable en effectuant le passage de la M14 à la M57.

**CONSIDERANT** l'avis favorable de la Trésorerie pour que la Commune d'Auvers-sur-Oise pour un passage au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (document en annexe)

**CONSIDERANT** que cette nouvelle norme comptable est la plus avancée en termes d'exigences comptables. Elle a été conçue pour retracer l'ensemble des compétences susceptibles d'être exercées par les Collectivités Territoriales.

Les principales nouveautés induites sont les suivantes :

- Convergence vers les règles de la comptabilité privée
- Une nomenclature comptable plus détaillée
- De nouveaux états financiers (bilan, compte de résultat)
- Une comptabilisation des immobilisations par composantes

**Le Conseil Municipal d'Auvers-sur-Oise, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **APPROUVE** le passage à la nomenclature M 57 à compter du 1er janvier 2022

La séance est levée le 30 septembre 2021 à 20H42.

Fait à Auvers-sur-Oise, le 5 octobre 2021.

**Isabelle Mézières,**

**Maire d'Auvers-sur-Oise**

